Page : 1/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2022 Version: 7 Révision: 17.06.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER
- · Code du produit: 94890002
- · **UFI**: 6DH2-10PU-N00O-MRMG
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Étape du cycle de vie PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels
- Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- · Emploi de la substance / de la préparation Détergent alcalin
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

ZEP ITALIA SRL

Piazzale Luigi Cadorna, 2

20123 Milano (MI) - Italy;

Via Nettunense Km. 25.000

04011 Aprilia (LT) - Italy

T: +39.06.926691

F: +39.06.92747061

@: tecnico@zepeurope.com

Sito: www.zep.it

ZEP Industries BV

Vierlinghweg 30

4612 PN Bergen op Zoom

The Netherlands

Tel: (NL) + 31 164 250 100 (B) + 32 2 347 0117

Fax:(NL) + 31 164 266 710 (B) + 32 2 347 1395

@: info@zepbenelux.com

Distribué au France par:

ZEP INDUSTRIES

Z.I. du Poirier 28210 NOGENT-LE-ROI

Tél. 02 37 65 50 50 - Fax. 02 37 65 50 51

contact@zep-industries.com

www.zep-industries.com

@: info@zep.co.uk

web: www.zep.co.uk

Service chargé des renseignements:

Service Clients:

NL:Tel:+31164250100 Fax:+31164266710 BE:Tel:+3223470117 Fax:+3223471395 IT:Tel:+3906926691 Fax:+3906.92747061 UK:Tel:+441514221000 Fax:+441514221011

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR: Centre anti poison, Orfila, Tel: 01 45 42 59 59 BE: Centre anti poison/Antigif Centrum Tel: 070 245245

LUX: (+352) 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

(suite de la page 1)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2022 Version: 7 Révision: 17.06.2022

Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER

· Pictogrammes de danger



GHS05 GHS0

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hypochlorite de sodium, solution

hydroxyde de potassium

· Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'ÎNGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionées à la suite avec des additifs non dangereux.

CAS: 7681-52-9	hypochlorite de sodium, solution	≥3-<5%
EINECS: 231-668-3	Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318	
Numéro index: 017-011-00-1	Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410	
Reg.nr.: 01-2119488154-34-XXXX	EUH031 Limite de concentration spécifique: EUH031: C ≥ 5 %	
CAS: 1310-58-3	hydroxyde de potassium	≥1-<2%
EINECS: 215-181-3	Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314	
Numéro index: 019-002-00-8	1 Acute Tox. 4, H302	
Reg.nr.: 01-2119487136-33-xxxx	Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1A; H314: C ≥5 %	
	Skin Corr. 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 %	
	Skin Irrit. 2; H315: 0,5 % ≤ C < 2 %	
	Eye Irrit. 2; H319: 0,5 % ≤ C < 2 %	
CAS: 68955-55-5	Amines, C12-18 (numéros pairs) -alkyldiméthyl, N-oxydes	≥0,25-<1%
Numéro CE: 931-341-1	♠ Eye Dam. 1, H318	
Reg.nr.: 01-2119489396-21-xxxx	🔖 Áquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411	
	Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	

Indications complémentaires: RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 relatif aux détergents

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

(suite page 3)

Page: 3/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

 Date d'impression : 17.06.2022
 Version: 7
 Révision: 17.06.2022

Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER

(suite de la page 2)

· Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Movens d'extinction
- Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Dioxyde de carbone

Sable

Sable sec

Ean

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

- Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

La ventilation mécanique n'est pas nécessaire pour le stockage

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 4)

Page : 4/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2022 Révision: 17.06.2022 Version: 7

Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER

(suite de la page 3)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail	· Composants	présentant des	valeurs-seuil à	ì surveiller	par	poste de	travail:
-----------------------------------------------------------------------------	--------------	----------------	-----------------	--------------	-----	----------	----------

CAS: 1310-58-3 hydroxyde de potassium

VL Valeur momentanée: 2 mg/m³

· DNEL

CAS: 7681-	52-9 hypochlorite de sodium, solu	tion
Oral	DNEL Long term-systemic	0,26 mg/kg human/day (des consommateurs)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic mg/m3	1,55 mg/m3 (des consommateurs)
		1,55 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
	DNEL Long term local mg/m3	1,55 mg/m3 (des consommateurs)
		1,55 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
	DNEL Acute-systemic mg/m3	3,1 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
	DNEL Acute-local mg/m3	3,1 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
CAS: 1310-	58-3 hydroxyde de potassium	

Inhalatoire DNEL Long term local mg/m3 1 mg/m3 (travailleur/ouvrier)

CAS: 7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution

PNEC Freshwater mg/L	0,21 mg/L
PNEC Marinewater mg/L	0,042 mg/L
PNEC Sewage treatment Plant mg/L	0,03 mg/L

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Protection des mains:



Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

(suite page 5)

(suite de la page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2022 Version: 7 Révision: 17.06.2022

Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER

· Protection des yeux/du visage



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

 État physique
 Liquide

 • Couleur:
 Jaune clair

 • Odeur:
 Chlorée

 • Seuil olfactif:
 Non déterminé.

 • Point de fusion/point de congélation:
 Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition 100 °C

· Inflammabilité Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure:
 Non déterminé.
 Supérieure:
 Non déterminé.
 Point d'éclair
 Non applicable.
 Température de décomposition:
 Non déterminé.
 pH à 20 °C
 10,2 (1%)

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C:

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:

 Densité relative.
 Densité de vapeur:

 1,15 g/cm³

 Non déterminé.

 Non déterminé.
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de

l'environnement ainsi que pour la sécurité.

• Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,1 %
Swiss VOC: 0,05 %
Teneur en substances solides: 1,1 %

· Changement d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

(suite page 6)

Page : 6/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

 Date d'impression : 17.06.2022
 Version: 7
 Révision: 17.06.2022

Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER

(suite de la page 5)

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables

au contact de l'eau néant . Liquides comburants néant

· Matières solides comburantes néant

· Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Peut être corrosif pour les métaux.

· Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Un contact avec les acides provoque la libération de gaz toxiques.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50	déterminantes pour l	la classification:

Oral	LD50	21.23/ mg/kg (Rat)

CAS: 768	1-52-9 hypoch	lorite de sodium, solution
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)

Dermique LD50 >2.000 mg/kg (Rabbit)

CAS: 1310-58-3 hydroxyde de potassium

Oral LD50 333 mg/kg (Rat) LC50/24 h 80 mg/ltr (fish)

CAS: 68955-55-5 Amines, C12-18 (numéros pairs) -alkyldiméthyl, N-oxydes

LD50	1.064 mg/kg (Rat)
EC 50 / 96 h	2,67 mg/ltr (fish)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

BE FR

Page: 7/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2022 Version: 7 Révision: 17.06.2022

Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

CAS: 7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution

LC50/96 h 0,22-0,62 mg/ltr (Pimephales promelas)

EC 50 / 48 h 0,141 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))

CAS: 68955-55-5 Amines, C12-18 (numéros pairs) -alkyldiméthyl, N-oxydes

EC 50 / 48 h 3,1 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))

EC 50 / 72 H 0,205 /mg/l (Selenastrum capricornutum (Algae))

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications: Le produit est biodégradable.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Remarque:

Très toxique chez les poissons.

Toxique chez les poissons.

- · Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Les agents tensio-actifs sont biodégradables à au moins 90%, conformément aux exigences de l'ordonnance (RVO) relative à la loi sur les lessives et les produits de nettoyage.

Très toxique pour organismes aquatiques.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalo	gue européen des déchets
HP8	Corrosif
HP12	Dégagement d'un gaz à toxicité aiguë
HP14	Écotoxique

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, IMDG, IATA	UN1719
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR	1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE D
	POTASSIUM, HYPOCHLORITE EN SOLUTION), DANGEREUX
	POUR L'ENVIRONNEMENT
· IMDG	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (POTASSIUM HYDROXIDE,
-	HYPOCHLORITE SOLUTION), MARINE POLLUTANT

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

 Date d'impression : 17.06.2022
 Version: 7
 Révision: 17.06.2022

Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER

(suite de la page 7) \cdot IATA CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (POTASSIUM HYDROXIDE, HYPOCHLORITE SOLUTION) · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG 8 Matières corrosives. · Classe · Étiquette · IATA 8 Matières corrosives. · Label · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA IIILe produit contient matières dangereuses pour l'environnement : · 14.5 Dangers pour l'environnement hypochlorite de sodium, solution · Marine Pollutant: Non Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) · Marquage spécial (ADR): · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières corrosives. · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): F-A,S-B· No EMS: · Segregation groups Alkalis · Stowage Category Segregation Code SG22 Stow "away from" ammonium salts SG35 Stow "separated from" SGG1-acids · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable. · Indications complémentaires de transport: Quantités limitées (LQ) 5L· Quantités exceptées (EQ) Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml · Catégorie de transport E· Code de restriction en tunnels · IMDG · Limited quantities (LQ) 5LCode: E1 · Excepted quantities (EQ) Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml UN 1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE · "Règlement type" de l'ONU: DE POTASSIUM, HYPOCHLORITE EN SOLUTION), 8, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 -CLP

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 - ANNEXE II - REACH

Dir. 06/08 ADR – RID - IMDG - IATA; Directive 2012/18/UE (Seveso III)

(suite page 9)

Page : 9/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2022 Révision: 17.06.2022 Version: 7

Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER

(suite de la page 8)

DIRECTIVE 2008/98/CE

RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014

RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 relatif aux détergents

- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger





GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hypochlorite de sodium, solution

hydroxyde de potassium

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage. P280

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO El Danger pour l'environnement aquatique
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

Peut être corrosif pour les métaux. H290

(suite page 10)

Page: 10/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

 Date d'impression : 17.06.2022
 Version: 7
 Révision: 17.06.2022

Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER

(suite de la page 9) H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul · Service établissant la fiche technique: Nederland: Afdeling laboratorium / België: Afdeling klanten service · Contact: Nederland: Afdeling klantenservice / Belgie: Afdeling klantenservice · Date de la version précédente: 25.06.2021 · Numéro de la version précédente: 6 Acronymes et abréviations: ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative WELL: The highest acceptable concentration IOELV: Indicative occupational exposure limit values Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

BE.FR

(suite page 11)

Page : 11/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

 Date d'impression : 17.06.2022
 Version: 7
 Révision: 17.06.2022

Nom du produit: MOULD & MILDEW STAIN REMOVER

(suite de la page 10)

Annexe: Scénario d'exposition

- · Désignation brève du scénario d'exposition MOULD & MILDEW STAIN REMOVER
- · Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- · Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- · Conditions d'utilisation
- · Durée et fréquence 5 jours de travail/semaine.
- · Paramètres physiques
- Etat physique Liquide
- · Concentration de la substance dans le mélange La substance est le composant principal.
- Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité Conformément aux instructions d'utilisation.
- · Autres conditions d'utilisation
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

Utilisation uniquement sur un sol dur

· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs

Eviter le contact avec les yeux.

Eviter le contact avec la peau.

- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur Conserver hors de portée des enfants.
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit N'est pas applicable.
- · Mesures de gestion des risques
- · Protection du travailleur
- · Mesures de protection organisationnelles Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Mesures techniques de protection

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

N'utiliser le produit que dans des systèmes fermés.

· Mesures personnelles de protection

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

Lunettes de protection hermétiques

Gants de protection

· Mesures pour la protection du consommateur

Assurer un marquage suffisant.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

- · Mesures de protection de l'environnement
- · Eau

Aucune mesure particulière n'est requise.

En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Sol Empêcher la pénétration dans le sol.
- · Mesures pour l'élimination

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

- · Procédés d'élimination Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- · Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale
- Estimation de l'exposition
- · Consommateur N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- · Guide pour l'utilisateur en aval Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE.FR